

17  
MARS

Journée nationale des  
aides à domicile

# Portes ouvertes



L'aide à domicile intervient auprès des personnes malades, handicapées ou fragilisées, personnes âgées, très dépendantes pour accomplir les actes de la vie ordinaire.

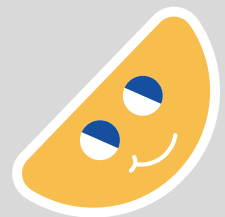


Venez à notre  
rencontre



**Le 17 mars  
2023**

de 10h à 17h



17  
MARS

Journée nationale des  
aides à domicile

# Portes ouvertes



Elle facilite le lever, le coucher, la toilette, les soins d'hygiène (à l'exclusion des soins infirmiers). Elle apporte son soutien au moment de l'appareillage des personnes en situation de handicap.

Elle assure la préparation et la prise des repas, les travaux ménagers. Elle prend en charge les démarches administratives, les sorties, les courses, etc

**Le 17 mars  
2023**

de 10h à 17h



17  
MARS

Journée nationale des  
aides à domicile

# Portes ouvertes



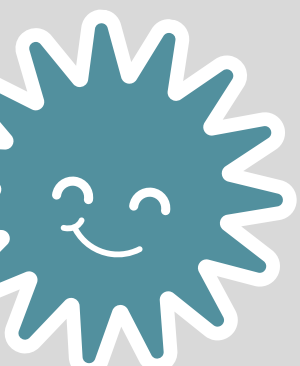
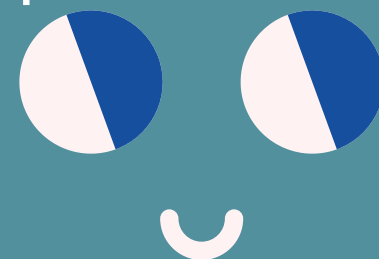
Elle apporte soutien et réconfort.

Ses modalités d'intervention sont en fonction du degré de dépendance de la personne aidée.

L'aide à domicile peut devoir travailler très tôt dans la journée (6 h 30) ou très tard (22 h), week-ends et jours fériés.

Elle travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

Elle est tenue de respecter les décisions prises par le personnel soignant.



**Le 17 mars  
2023**

de 10h à 17h

